

Programme du voyage d'études et de formation professionnelle.

Le Vorarlberg est la région autrichienne où l'architecture bois se vit au quotidien, intégrant des valeurs d'usage et des exigences environnementales largement partagées par tous les acteurs de la construction : fabricants, constructeurs, maîtres d'ouvrages publics et privés, collectivités, ingénieurs, architectes et bien entendu les habitants. C'est donc avec eux, entre professionnels qu'il vous est proposé d'échanger vos savoirs et savoir-faire en permanence mis en questions par les pratiques et projets récents qui font référence en matière d'écologie, d'architecture et de construction bois.

Au programme, des échanges et des visites dans le Vorarlberg mais aussi en Suisse et à Fribourg avec bien souvent la participation des auteurs des projets.

Programme de formation et du voyage d'études proposé par Gilles GARBY, (Ikos consultant), animé par Renée FLORET-SCHEIDE architecte franco-autrichienne, organisé par l'Agence TEMO'S, avec le soutien du CNDB.

ARCHITECTURE BOIS ET ENVIRONNEMENT DANS LE VORARLBERG

Voyage d'études et de formation professionnelle

Du 6 au 9 septembre 2007 : Vorarlberg/Vauban

Jeudi 6 septembre 2007

Suisse / Vorarlberg

Rendez-vous des participants à la gare de L'Est à Paris à 7h30.

Départ de Paris Est (TGV Est) à 8h24.

Déjeuner dans le TGV Est.

Arrivée à 12h58 à la gare de Zurich (Suisse).

Logements collectifs à ossature bois rue Hegianwandweg à Zurich.

Visite avec M. Aeberti, maître d'ouvrage.

Maison de quartier dans le quartier Aussersihl à Zurich.

Architectes : EM2N



Logements groupés basse énergie à Wolfurt.

Maîtrise d'ouvrage : office HLM Vogewosi.

Architecte : Gerhard Zweier.

Visite de la société DREXEL & WEISS.

Arrivée à l'**hôtel Martinspark** situé à Dornbirn.

Architectes : Baumschlager + Eberle, Lochau.



Dîner à l'hôtel Martinspark.

Vendredi 7 septembre 2007

Vorarlberg

Départ à 8h00.

Tribunes du stade de Brégenze – 1995

Architectes : Bernd Spiegel, Helmut Dietrich, Johannes Kaufmann

Bureau d'études : Merz Kaufmann Partner, Dornbirn

Centre communaux (sous-réserve) à Raggal et à Blons – 2005 et 2006

Architectes : Johannes Kaufmann et Bruno Spagolla.

Centre communal de Ludesch – 2005.



Architecte : Hermann Kaufmann

Déjeuner à Ludesch.

Magasin Sutterlüty – 2002

6833 Weiler

Architecte : Herman Kaufmann

Collège de Klaus (label Habitat Passif) – 2003.

Architectes : Dietrich et Unterrainer

Logements collectifs expérimentaux Ölbündt-1997 à Dornbirn

Architecte : Hermann Kaufmann

Agence d'architecture Heim + Müller à Dornbirn

Architectes : Heim + Müller

A l'hôtel : **Conférence sur l'habitat passif sur les labels et méthodes d'évaluation des bâtiments écologiques utilisés dans le Vorarlberg** par l'Institut de l'Energie du Vorarlberg.

Conférence animée par Renée Floret-Scheide architecte franco- autrichienne et Gilles Garby architecte (Ikos consultant).

- participation, sous réserve ,de Marina Hämmerle directrice de l'institut de l'Architecture du Vorarlberg.

Dîner à l'hôtel Martinspark Hotel



Samedi 8 septembre 2007 Vorarlberg

Départ pour la **commune de Zwischenwasser et ses environs.**

Présentation de la politique locale d'aménagement et de développement durable avec la participation du Maire.

Visite d'équipements : salles communales, chaufferie (Muntlix), maisons mitoyennes passives (Batschuns) de l'architecte Unterrainer, salles associatives et de musique (Batschuns) de Marte& marte, architectes.

Déjeuner au restaurant Torggel à Röthis

Centre culturel et caserne de pompiers de Hittisau - 2000

Architecte : Hermann Kauffmann.

Centre communal et maternel à Langenegg.

Architecte :

Visite de l'entreprise Berlinger à Alberschwende.

Soirée libre

Nuit à l'hôtel Martinspark.



Dimanche 9 septembre 2007 Quartier Vauban

Départ pour Fribourg en Allemagne à 8h00.

Présentation du Fribourg écologique

Maison pour Tous du Quartier Vauban

Pique-nique dans le quartier Vauban

Visite du quartier Vauban et des opérations les plus récentes

Transfert à la gare de Strasbourg à 14h15.

Arrivée à la gare de Strasbourg à 16h00.

Départ pour Paris à 16h15.

Arrivée à Paris à la gare de l'Est à 18h34.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

CE PRIX COMPREND

1/ LE TRANSPORT PAR TRAINS

- PARIS / ZURICH- STRASBOURG/ PARIS en deuxième classe.
- Les frais d'émission de billets.

2/ LE TRANSPORT TERRESTRE

- Un autocar à disposition selon le programme.

3/ L'HEBERGEMENT

- 3 nuits en chambre individuelle.
- Les petits déjeuners buffet.

4/ LE PROGRAMME DE VISITES ET DE FORMATION SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

5/ HONORAIRES D'INTERVENTION DES ORATEURS

6/ LES REPAS MENTIONNES AU PROGRAMME

- 4 déjeuners.
- 2 dîners (le jour 1 et 2).

7/ DIVERS

- Un document présentant les opérations et leur contexte.
- L'assurance rapatriement, bagages, 1 % du montant total.

PRIX CALCULES SUR LA BASE MINIMUM DE 30 PARTICIPANTS

CE PRIX NE COMPREND PAS

1/ LES BOISSONS

2/ LE DINER DU JOUR 3.

3/ L'ASSURANCE ANNULATION

- Représentant 3 % du montant total.

4/ LES DEPENSES PERSONNELLES

DEMANDES INDIVIDUELLES

- Ce forfait, négocié dans le cadre de « **tarifs groupes** », ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du passager.
- Tout voyage interrompu ou abrégé, ou toute prestation terrestre non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne pourra par conséquent donner lieu à **aucun remboursement**.

MODIFICATIONS DE PROGRAMME OU DE PRIX

- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervertir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure ou dans le souci d'accroître l'intérêt du voyage.
- Nos prix sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition a été négociée. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens et taxes d'aéroport, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Les conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients ont été fixées par l'arrêté ministériel du 14 juin 1982 (publié au Journal Officiel du 27 octobre 1982). Vous pouvez les consulter sur simple demande auprès de notre agence.
- L'achat d'un voyage implique l'adhésion totale aux présentes conditions de vente ainsi qu'aux conditions de participation.

ORGANISATEUR : TEMOS

- Licence d'Etat n° LI 092050016
- Garantie financière A.P.S
- RCS GENERALI France, police GAN n°186122626

IKOS Consultant

Voyage d'études et de formation professionnelle VORARLBERG

Du jeudi 6 au dimanche 9 septembre 2007

Zurich/Hegianwandweg/Wolfurt/Dornbirn/Bregence/Ludesch/Klaus/Zwischenwasser/
Hittisau/Langenegg/Alberschwende/Fribourg/Strasbourg

BULLETIN D'INSCRIPTION A retourner avant le 15 juillet 2007

Nom* Prénom.....
Adresse
Téléphone Télécopie E.mail

Accompagné(e) de :

Nom* Prénom.....
Adresse
Téléphone Télécopie E.mail

Facturation à

Je confirme mon inscription au voyage d'études :

- prix par personne en chambre individuelle 1 170 € x personne(s) =€
- assurance annulation 3 % du montant total (facultative)
payable à l'inscription..... =€

PRIX TOTAL DU VOYAGE =€

- Acompte versé de 40% du montant total =€
SOLDE =€

Au titre de mon inscription, ci-joint un chèque de euros correspondant à 40 % du montant total.
Chèque à établir à l'ordre de TEMOS. Paiement possible par carte Visa, merci de bien vouloir nous indiquer
votre numéro de carte, sa date d'expiration et cryptogramme (*les 3 derniers chiffres au dos de votre carte*)

N° : exp. :/.....
Cryptogramme :

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à le Signature

Bulletin d'inscription et solde à retourner **impérativement avant le 3 août 2007** à l'agence TEMOS :
28, rue Morice 92110 CLICHY - Tél : 01 74 70 43 50 / Fax : 01 47 56 97 25 Email : almorlet@temos.fr

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- 40 % si l'annulation intervient entre la date d'inscription et le 9 août 2007.
- 90 % si l'annulation intervient entre le 10 août 2007 et le 30 août 2007.
- 100% si l'annulation intervient entre le 31 août et la date du départ.

IKOS a confié l'organisation matérielle de ce voyage à l'Agence TEMOS (licence n° LI 092050016)

* Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité.